

Source d'information

Des organismes existent à Cergy afin de vous informer et vous conseiller sur les problématiques liées aux ASL et copropriétés, à l'habitat et au logement, à l'énergie et à l'environnement.

Copropriétés

Association des responsables de Copropriétés (ARC)

L'ARC est une association à but non lucratif qui vise à aider les conseils syndicaux et syndics bénévoles à mieux gérer leur immeuble, et à améliorer le fonctionnement global de la copropriété.

Pour plus d'informations :

- [Consultez le site web](#)

Carrefour des ASL

Informier, aider et conseiller les ASL de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise dans la résolution de leurs problèmes pratiques, et partager des intérêts communs.

Pour plus d'informations :

- [Consultez le site web](#)

Habitat et logement

Agence nationale de l'habitat (ANAH)

L'ANAH a pour mission d'aider à améliorer le parc de logements privés existants.

Etablissement public placé sous la tutelle des ministères en charge du Logement, du Budget et de l'Economie, elle dispose d'un budget annuel de l'ordre de 500 millions d'euros, et accorde des aides financières pour travaux sous conditions à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés en difficulté.

Elle est partenaire des collectivités territoriales pour des opérations programmées (Opah). Ses axes d'intervention sont la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, le

traitement des copropriétés en difficulté, la lutte contre la précarité et l'adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées.

En début 2019, l'ANAH a apporté quelques modifications à son aide "Habiter Mieux". Elle se compose en 4 nouvelles aides, Habiter sain, Habiter serein, Habiter facile et Louer facile. Pour une approche plus précise à différents projets de rénovation, [le principe de l'aide](#) reste le même : offrir un moyen de financement aux propriétaires, qu'ils soient bailleurs ou occupants du logement, pour entreprendre des travaux de rénovation du logement. Cette aide dispose d'un avantage supplémentaire : il est possible de la cumuler avec d'autres aides, comme avec le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE), [plus de détail en cliquant ici](#).

Pour plus d'informations :

- [Consultez le site web](#)

Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL95)

Association d'accès aux droits, spécialisée en informations juridiques et droit de l'immobilier. Conseils gratuits.

Pour plus d'informations :

- [Consulter le site web](#)

Aide au logement

Action Logement, anciennement appelée Union d'Economie Sociale pour le Logement, a mis en place le dispositif LOCA-PASS. Il s'agit d'une avance accordée aux jeunes de moins de trente ans et aux salariés leur permettant de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur, puis d'étaler le remboursement auprès d'Action Logement sans payer d'intérêts.

Les études supérieures et l'entrée dans la vie active représentent pour de nombreux jeunes une période financièrement difficile : les premiers loyers à payer, le logement à assurer, etc. [Ce guide](#) donne de nombreux conseils et répertorie les dispositifs spécialement conçus pour réduire ses frais d'assurance habitation à ces périodes de la vie.

Pour plus d'informations :

- [Consulter le site web](#)

Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE95)

Promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le CAUE exerce des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des valdoisiens.

Pour plus d'informations :

- [Consulter le site web](#)

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Pour plus d'informations :

- [Consulter le site web](#)

France Rénov'

Vous avez un projet de rénovation énergétique ou un projet de réhabilitation de votre logement ? Le service public géré par l'ANAH (lire plus haut) *France Rénov'* vous guide.

- [Consulter le site web](#)

Énergie et environnement

Le mouvement Solidaire pour l'habitat (SOLIHA)

Ces dernières années, les acteurs de la rénovation thermique et des audits énergétiques se sont multipliés. Les copropriétaires peuvent se sentir perdus face à tous ces acteurs, d'autant plus que les démarches sont complexes. Le mouvement Solidaire pour l'habitat (SOLIHA) apporte des réponses en termes d'isolation thermique, d'économies d'énergie et de financement.

Accompagnement des copropriétés

Premier acteur associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat, SOLIHA rassemble 197 associations et organismes. SOLIHA s'est notamment donné pour mission d'aider les copropriétés dans leurs projets de maîtrise des charges d'énergies ou de fluides et d'optimisation énergétique.

L'association les accompagne tout au long de leur projet :

- Information et conseils sur l'amélioration de l'immeuble
- Diagnostics globaux, évaluation des besoins
- Aide à la décision, montage de dossiers administratifs, techniques et financiers
- Vérification des devis et validation des factures

Partenaire des collectivités locales

SOLIHA est également l'interlocuteur privilégié des collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs politiques d'intervention sur l'habitat privé. C'est un partenaire de longue date de la ville de Cergy qui vient d'être sélectionné, dans le cadre d'un appel d'offre public, pour assurer le suivi et l'animation de l'opération de réhabilitation des copropriétés de Bastide.

Contact

Agence Soliha Cergy

- [Bâtiment G – Rue des Châteaux Saint-Sylvère 95000 CERGY \(ouverture dans un nouvel onglet\)](#)
- [01 30 38 07 08](#)
- [Site internet \(ouverture dans un nouvel onglet\)](#)

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

- [Consulter le site ADEME Ile-de-France](#)

ECOcopro, la copropriété verte

Compile les informations pratiques liées aux économies d'énergie et au développement durable dans les immeubles notamment en copropriété.

- [Consulter le site web](#)

Planète copro

Réaliser et soutenir toutes actions concourant à l'amélioration de la performance énergétique et de tout ce qui peut contribuer à une démarche de développement durable dans les copropriétés.

- [Consulter le site web](#)

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Votre avis nous aide à améliorer nos contenus.

Oui, très utile ! Non, pas vraiment

Merci pour votre retour.

Retirer mon vote

Pouvez-vous nous dire ce qui pourrait être amélioré ? (facultatif) Envoyer mon
commentaire